

Les Entretiens Européens - 19^{ème} édition - 13 et 14 octobre 2021

Valoriser les projets nucléaires en Europe et les financer

Comparaison entre les Etats membres et avec les grandes régions du monde (Chine, Etats-Unis, Russie...) »

Questions pour le débat



Claude Fischer Herzog
Directrice Les Entretiens européens
& Eurafriains

Objectif

Les Entretiens Européens ont lieu les 13 et 14 octobre 2021 à Bruxelles à la veille de la COP 26, des sessions plénières de Strasbourg du Parlement européen et du Sommet du Conseil européen. Un moment opportun pour contribuer au débat public sur l'avenir du nucléaire,

en posant les questions de la valorisation des projets d'investissement en Europe et de leur financement.

Le débat fait rage autour d'une seule et même question : pour ou contre le nucléaire ? Très mauvaise façon de préparer l'avenir de notre système énergétique, de répondre aux besoins croissants d'électricité tout en réussissant la transition bas carbone de notre économie. Certains pays comme l'Allemagne ou l'Autriche mènent une offensive indécente contre le choix des Etats qui veulent développer le nucléaire, et rien n'est fait en Europe pour valoriser leurs projets. Pire, les investissements sont dissuadés sur un marché électrique inadapté, et ils sont discriminés par les politiques de l'Union européenne quand les énergies renouvelables bénéficient de labels, de soutiens publics et autres dérogations.

Or chacun le sait, ces énergies intermittentes, non seulement ne peuvent à elles seules répondre aux défis climatiques et de relance industrielle dans un contexte de croissance de consommation électrique, mais elles ont besoin d'une base stable et pilotable comme le nucléaire. On oppose les énergies décarbonées entre elles

Les Entretiens Européens 2021 prolongent ceux de 2019 et 2020 qui ont posé la question de l'avenir du nucléaire dans le contexte de croissance de la consommation électrique et de reprise durable après la crise économique et sanitaire. Voir les comptes rendus de la 17^{ème} édition organisée à Helsinki : « **Une nouvelle ère électrique avec le nouveau nucléaire** », et ceux de la 18^{ème} édition organisée par zoom « **Le nucléaire et ses innovations au service d'une reprise durable en Europe** ».

www-entretiens-europeens.org

alors qu'il faut réduire drastiquement les fossiles qui rappelons-le représentent encore 70% de notre consommation énergétique. Plusieurs Etats sont même prêts à compléter les énergies intermittentes avec du gaz, qui pourtant émet 40 fois plus de CO₂ que le nucléaire et du méthane... C'est insensé du point de vue climatique, économique et même financier, puisque si le coût du capital est élevé pour le nucléaire, ses avantages en termes de bien-être et de sécurité sont sans commune mesure.

Le Commissaire au Budget vient pourtant de déclarer que le nucléaire ne pourrait pas bénéficier des « Green bonds » qui financeront le plan de relance, contrairement au gaz qui lui pourra y accéder. N'est-ce pas privilégier les intérêts de certains Etats comme l'Allemagne en s'opposant à ceux qui font le choix du nucléaire ? Mauvais signal à veille de la décision d'inclure le nucléaire dans la taxonomie.

ASCPE abordera ces questions sans détour. Nous débattons de la cohérence des objectifs du « Green deal » pour l'énergie, du financement des énergies décarbonées dans la taxonomie, de la pertinence du modèle de marché

électrique et de sa régulation pour les investissements de long terme, des conditions à réunir pour des coopérations renforcées entre les Etats qui font le choix du nucléaire.

Les Entretiens Européens rassembleront des économistes, des acteurs de l'ensemble de la filière nucléaire européenne (de l'extraction de l'uranium à la gestion des combustibles usés et des déchets, avec un focus sur la construction de nouvelles centrales), des consommateurs d'électricité, des territoires impliqués dans les projets, des financiers, investisseurs de marché et banques publiques de développement, des représentants de plusieurs Etats d'Europe, membres et voisins - Allemagne, Belgique, Finlande, France, Hongrie, Pays-Bas, Pologne, République tchèque, Slovaquie, Royaume-Uni - ainsi que de Chine, des Etats-Unis et de Russie.

La Commission européenne sera représentée par Massimo Garribba, le directeur général de la DG Energie qui sera auditionné à la clôture du colloque, ainsi que par la DG Concurrence et la BEI dans les tables rondes.

Nous espérons accueillir la ministre de l'Industrie en France, grand pays nucléaire qui représente plus de la moitié du parc nucléaire européen, et à ce titre a une responsabilité particulière pour assurer un futur au nucléaire non pas seulement comme intérêt industriel national mais aussi comme bien public européen.

Les Entretiens Européens déboucheront sur la publication d'actes et de recommandations en direction des institutions nationales et communautaires.

Problématique

1. La spécificité des problèmes de valorisation des projets d'investissement de production d'électricité

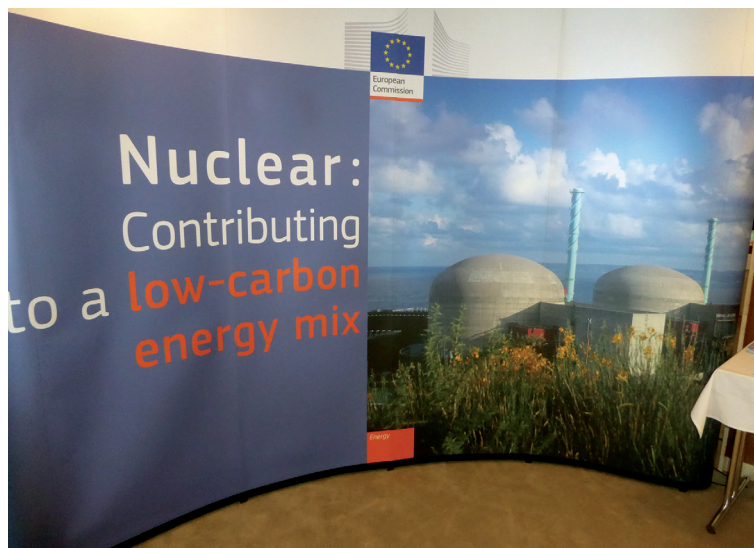
Le problème ici ne sera pas d'opposer les sources décarbonées mais de les développer face à la nécessité de réduire drastiquement des fossiles. La stratégie de transition énergétique et d'une nouvelle croissance durable doit pouvoir intégrer toutes les énergies propres dont le nucléaire. Encore faut-il que les projets puissent être correctement valorisés.

Le colloque examinera les projets nucléaires dans les pays membres concernés, en les comparant aux projets d'autres sources décarbonées, et en comparant leurs coûts à leurs avantages.

Les investissements nucléaires sont des investissements d'intérêt général, qui escomptent des avantages durables en matière de bien-être et de sécurité pour le grand public et l'économie. Ils sont lourds et à rentabilité différée. Ils supposent une capacité de planification et

d'anticipation des Etats, de la visibilité pour les entreprises sur le marché européen. On doit mesurer en conséquence les coûts/avantages des projets en internalisant les coûts externes, avec des taux d'actualisation favorables.

S'agissant du nucléaire, la question majeure est le coût du capital très élevé, et en particulier le coût du risque financier. Partager les coûts entre plusieurs partenaires engagés ensemble dans ces investissements permettrait d'en diminuer significativement le coût unitaire pour chacun d'entre eux.



2. Discussion des conditions de marché et de financement actuelles au sein de l'Union européenne

Les Etats sont souverains en matière de mix énergétique, et donc de choix d'électricité nucléaire, et les investissements dans le secteur étant d'intérêt général, ils nécessitent des garanties publiques. L'Union européenne doit établir une régulation tenant compte de leur spécificité sur le marché européen de l'énergie. Sa politique de régulation a d'abord visé à l'ouverture des marchés nationaux à la concurrence, elle doit maintenant évoluer dans le nouveau contexte d'une stratégie énergétique commune. Or les signaux prix du marché sont inappropriés à la réalité des investisseurs de long terme.

Le colloque examinera concrètement comment les décisions à prendre pour l'investissement, la régulation et le financement s'inscrivent bien dans l'agenda européen : quelle place pour les investissements nucléaires dans la taxonomie et les plans de relance ? Quelles conditions de financement réunir pour des investissements nucléaires ?

Parmi les questions posées, nous nous interrogerons sur l'éligibilité à des garanties publiques concernant la tarification sans lesquelles on ne peut pas investir à long terme ; sur une réforme du marché où la coopération serait associée à la concurrence et avec des signaux de prix de marché incitatifs (intégration d'un prix carbone, stabilité de prix sur la durée...).

Nous nous interrogerons sur le besoin pour des entreprises comme EDF, soumises à des

obligations dans leur espace national de fourniture d'accès d'électricité à tous en continu et à des prix abordables, de pouvoir y répondre efficacement en leur confiant des missions de services d'intérêt économique général (SIEG), qui ne sont pas soumises aux règles de la concurrence. Ce qui est juridiquement possible, grâce au principe de co-responsabilité obtenu dans le Traité de Lisbonne suite au rapport Herzog de 2004 et à l'initiative de Mario Monti en 2007

Par ailleurs, nous nous interrogerons sur la possibilité de réunir des investisseurs financiers « patients ». D'ores et déjà des montages financiers existent entre les opérateurs, les investisseurs et les Etats, mais ceux-ci doivent obtenir l'accord de la Commission. Nous comparerons les modèles existants en Europe (Cfd, RAB, PPA, Mankala...). Certains Etats se tournent vers des investisseurs étrangers (Hongrie, Pologne...). Nous comparerons les modèles existants en Europe, leurs avantages pour réduire significativement le coût unitaire des projets concernés et stabiliser le prix de l'électricité sur le long terme.

Pour réduire le coût du capital investi, l'Union européenne a besoin de réfléchir à l'industrie financière dont elle a besoin. Nous nous interrogerons sur le rôle des banques publiques de développement et d'autres institutions financières, tels que les assureurs et les fonds de pension.

Nous discuterons également de la possibilité d'une classe d'actifs pour les investissements de long terme sur les marchés financiers nationaux, avec éventuellement un marché obligatoire européen à former.

3. Comment font-ils ailleurs ?

Les grandes puissances nucléaires du monde défendent leurs intérêts industriels et leurs champions nationaux avec des règles et des soutiens publics importants. Ce qui n'est pas le cas au niveau de l'Union européenne.

Le colloque auditionnera des représentants de Chine, des Etats-Unis et de Russie.

Quels enseignements peut-on en tirer pour notre compétitivité au plan intérieur ainsi que sur le marché nucléaire mondial en pleine

renaissance ? Quelles coopérations peut-on développer avec ces pays et ces acteurs ?

4. Les responsabilités politiques à partager en Europe

Dans la situation actuelle, les Etats souverains sont très inégaux en puissance et en capacités, et l'entente fait défaut¹. Quelle synergie stratégique établir entre Etats et l'Union pour que les investissements nucléaires, d'intérêt public avéré, disposent d'une capacité de planification et de visibilité suffisantes ?

ASCPE et Les Entretiens Européens ont de longue date misé sur la mise en place d'un pacte de solidarité énergétique où les Etats nucléaires et non-nucléaires pourraient mieux cohabiter dans l'intérêt général. Est-ce encore faisable si l'Union européenne fait preuve d'ostracisme en renvoyant le problème du financement des projets nucléaires pour le renouvellement du parc aux seuls Etats ?

Ceux-ci ont besoin de retrouver une maîtrise publique et ils devraient pouvoir consolider leurs choix positifs en définissant les missions de SIEG pour les entreprises fournisseurs d'électricité nucléaire.

Par ailleurs, le colloque s'interrogera sur le type de coopérations à construire entre les Etats nucléaires, non seulement en amont pour la recherche et la formation, en aval pour les réseaux et la gestion des combustibles usés et des déchets, mais aussi pour les investissements dans les capacités de production. L'idée ici sera d'examiner les conditions à réunir afin non seulement de mutualiser les coûts et les risques, mais aussi de construire une filière industrielle compétitive en Europe et dans le monde qui connaît une renaissance nucléaire.

¹ « L'énergie nucléaire dans la transition bas carbone en Europe. Une entente difficile » Publié dans l'Encyclopédie de l'énergie. Juin 2021. www.entretiens-europeens.org

Directrice de publication et rédactrice en chef : **Claude Fischer Herzog**

Conception : **Christophe Le Nours** 

Publiée par **ASCPE** - 9 rue des Larris, 93800 Epinay sur Seine
Tél. : 00 33 (0)6 72 84 13 59
contact@entretiens-europeens.org

Organisés par



En partenariat avec



Et avec la participation de



Avec le support de

